

Mémoire du Comité de citoyens contre les nuisances ferroviaires sur  
le Projet d'implantation d'un campus de l'Université de Montréal  
sur le site de la gare de triage d'Outremont

présenté à

L'Office de consultation publique de Montréal (mars 2007)

Le Comité de citoyens contre les nuisances ferroviaires regroupe plus de 300 résidents du secteur Nord de l'arrondissement d'Outremont qui ont entrepris des démarches, en juin 2000, pour restreindre les activités de triage sur le site récemment acquis par l'Université de Montréal.

Après avoir vainement tenté de convaincre les trois compagnies qui exploitent le site de diminuer leurs activités nocturnes afin de réduire le bruit et la pollution, le groupe a finalement décidé d'intenter un recours collectif contre celles-ci en août 2001.

La Directeur de la Santé publique de Montréal-Centre, le Dr Louis Drouin, a d'ailleurs émis un avis de santé publique au sujet des effets néfastes de ces activités le 22 juillet 2002. Il a de plus, recommandé à la ville d'éviter toute nouvelle construction tant que le bruit provenant de la gare de triage n'aurait pas été ramené à des niveaux acceptables.

Le Fonds d'aide aux recours collectifs a par la suite accordé son appui financier à notre cause. Celle-ci est toujours devant les tribunaux, en dépit de la vente du terrain étant donné que les opérations ferroviaires continuent. En effet, la Canadian Pacific et les deux sociétés qui louent ses installations, Genesee Rail-One et le chemin de fer Québec-Gatineau, peuvent poursuivre leurs activités tant que l'Université ne sera pas prête à entreprendre les travaux d'aménagement du site.

Le Comité de citoyens contre les nuisances ferroviaires rappelle à l'Office de consultation publique de Montréal que la Canadian Pacific avait au début des années 90 présenté un gigantesque projet de construction de plus de 1500 logements sur le site de la gare de triage. Ce plan prévoyait également l'aménagement d'un secteur commercial et de tours à bureaux.

La CP a abandonné ce plan en 1996 lorsque la ville d'Outremont a exigé la réduction du nombre de logements, de même que la hauteur des édifices à la demande des citoyens.

Les activités ferroviaires, qui avaient pratiquement été abandonnées pendant une décennie, ont alors repris de plus belle. Le CP qui n'a plus besoin de ce site a décidé de le louer à deux autres sociétés de chemin de fer qui l'exploitent encore aujourd'hui.

Inutile de revenir longuement sur la saga du projet mort-né de construction du CHUM sur le site de la gare sauf pour souligner que les résidants du secteur ont encore une fois espéré, mais en vain, que les activités ferroviaires allaient enfin disparaître.

L'acquisition du site de la gare par l'Université et l'annonce de l'aménagement d'un campus avec de grands espaces verts, des logements et des services communautaires est venu, l'automne dernier, raviver notre espoir de vivre en paix.

Il y aura sans aucun doute plus d'activité dans notre quartier lorsque les étudiants et les professeurs aménageront petit à petit dans les nouveaux pavillons de l'Université de Montréal. Nous aurons également des centaines de nouveaux voisins qui s'installeront dans notre voisinage, mais certainement moins que dans le projet initial du CP avec ses 1500 logements et ses tours à bureaux .

Le projet de campus mis de l'avant par l'Université met l'accent sur l'intégration au quartier et favorise le transport en commun. Peut-être moins que certains résidants du secteur le souhaitent, mais cela ne nous semble pas des raisons suffisantes pour nous opposer au plan d'aménagement actuel. Nous croyons plutôt que les autorités municipales et l'Université doivent tenir compte de ces critiques pour améliorer le plan, notamment au chapitre de la circulation, afin de le rendre acceptable à tous.

Lors de la fusion de la ville d'Outremont à Montréal très peu de citoyens ont contesté cette décision. Bien au contraire, l'union s'est produite dans l'harmonie et l'arrondissement s'en porte fort bien.

Lors de la présentation du premier projet d'aménagement du site de la gare de triage par le CP, de nombreux vieux citoyens craignaient que la ville d'Outremont du temps n'ait pas les moyens financiers de le mener à terme. Le tableau est différent aujourd'hui et l'implantation de l'université de même que la construction des logements prévus ne suscite pas les mêmes inquiétudes grâce à l'appui des gouvernements et de la Ville de Montréal.

Nous croyons également que l'Université a démontré une réelle volonté de mener son projet dans le respect de la population du quartier et sommes rassurés par les démarches entreprises jusqu'ici pour collaborer avec la Ville et les citoyens du secteur.

Ceux qui s'opposent à la venue de l'Université à Outremont doivent s'interroger sur ce qu'il adviendra du site de la gare de triage si le projet de campus est abandonné. La Ville de Montréal ne peut laisser un tel emplacement en friche bien longtemps et si elle permet éventuellement à un promoteur privé de s'en emparer il y a fort à parier que la densité du projet augmentera.

Nous appuyons donc le projet de l'Université de Montréal et croyons qu'il vaut mieux y apporter des modifications là où cela est nécessaire plutôt que de prendre le risque de repartir à zéro.

La fin des opérations de triage et le déménagement des voies vont , dès maintenant, rehausser la qualité de vie des centaines de citoyens qui vivent à proximité de la gare de triage. Ceux-ci se sont installés dans le secteur Nord d'Outremont parce que les autorités municipales du temps avaient changé le zonage en alléguant que la gare de triage allait disparaître. Le temps est maintenant venu d'en finir avec ce dossier qui traîne depuis déjà trop longtemps.

-fin-